

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

➤ Concernant chacun des époux

- ❖ Copie **recto/verso** de la pièce d'identité.
- ❖ **Questionnaire d'état-civil** dûment complété.
- ❖ Si l'un des époux est étranger : Traduction en français de son extrait d'acte de naissance par un traducteur assermenté.
- ❖ Votre **Relevé d'Identité Bancaire** signé (pour la restitution du trop-perçu éventuel à la clôture du dossier).
- ❖ Le cas échéant, justificatif du placement sous un **régime de protection** (tutelle, curatelle...).

➤ Concernant votre mariage

- ❖ Copie de votre **livret de famille** (y compris les pages relatives aux enfants).
- ❖ Le cas échéant, copie de votre **contrat de mariage**.
- ❖ Le cas échéant, **noms, prénoms et adresses de vos enfants** sur papier libre.

➤ Les donations et successions recues par chaque époux

➤ Selon les cas de figure, à déterminer avec le Notaire :

- ❖ Tout justificatif de compte bancaire au nom du défunt (et son conjoint).
- ❖ Carte grise des véhicules.

- ❖ Pour les biens immobiliers
 - **Titre de propriété**
 - **Estimation** du bien si vous le connaissez
 - Si le bien est en copropriété : coordonnées du **syndic**
 - Si le bien est loué : copie du **bail**, coordonnées du **locataire**.

- ❖ **Tout justificatif** des sommes dues au titre des impôts, prêt(s) en cours...

✂ *Afin de nous permettre d'accomplir les premières démarches liées à votre dossier, un acompte de 100,00€ sera demandé à l'ouverture de celui-ci.*

Dès que le dossier sera complet, un projet d'acte vous sera adressé, assorti du montant précis des frais d'acte.